

ECONOMIE CIRCULAIRE & TERRITOIRES DURABLES

Quels principes et outils ?

17 Avril 2015



La journée du Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens

Economie circulaire et territoires durables : quels principes et outils?

17 Avril 2015, LivingLab, Les Terres de Saint-Hilaire, RD3 , 83470 Ollières

Tel : 04 98 05 40 10

L'économie circulaire s'oppose au modèle économique linéaire basé sur l'idée d'une planète offrant des réserves de ressources naturelles infinies. Selon la définition donnée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'économie circulaire désigne « un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie". Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie ». Pour atteindre ces objectifs, l'économie circulaire s'appuie sur des démarches clés telles que l'éco-conception, l'écologie industrielle, le réemploi, la réparation, le recyclage ou encore l'économie de la fonctionnalité.

Le concept a été porté par le Grenelle de l'environnement. La conférence environnementale de 2013 a débouché sur le lancement de groupes de travail sur l'amélioration de l'efficacité des ressources et des stratégies industrielles et territoriales. L'économie circulaire fait aussi l'objet de l'axe 2 de la Stratégie Nationale de la Transition Ecologique vers un Développement Durable.

Cet engouement témoigne que l'économie circulaire est à la croisée des dimensions économique, environnementale et sociale. Ce pilier social apparaît d'autant plus fort que l'économie circulaire peut contribuer à l'émergence d'activités non délocalisables et créatrices d'emplois.

Les initiatives se multiplient partout en France, pour produire ou consommer autrement en donnant une nouvelle vie à un produit ou en la rallongeant. De nombreuses démarches sont recensées, initiées sur des périmètres géographiques variables (zone d'activités, zone urbaine, agglomération, Parc naturel régional...), au contenu d'inégale importance (étude, mutualisation, actions de valorisation, éco-pôle...). L'ampleur des enjeux pour la décennie à venir exige d'engager une accélération et une généralisation des actions, et ce bien au-delà de la seule gestion des déchets.

L'économie circulaire peut être une chance pour aller vers un nouveau modèle sociétal, écologiquement plus vertueux et socialement moins inégalitaire, mais le chemin est long et complexe. A la mutation du modèle productif (écoconception des produits, démarche d'écologie industrielle, vente de l'usage plutôt que du bien), l'économie circulaire en appelle à la responsabilité sociétale de toute la chaîne d'acteurs (éco-responsabilité des entreprises, vision à long terme des décideurs politiques, pratiques locales collaboratives, comportement plus consomm'acteur). En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de verdir la production mais de s'engager dans la voie d'une économie socialement responsable.

Le colloque est à la fois un espace de discussion sur la compatibilité des systèmes économiques et écologiques, sur le lien entre économie circulaire et territoire mais aussi l'occasion de chercher des pistes pour opérationnaliser ce concept. Ainsi, l'objectif du colloque vise à s'interroger sur le maillage chercheurs, entreprises et administrations/collectivités territoriales et à définir la boîte à outils pour passer de l'expérimentation à la construction de territoires intégrés et durables.

Programme

17 Avril 2015

09h00

10h10

Ouverture du Colloque et conférences introductives

Accueil - Terres de Saint Hilaire / Living Lab : S. Cossettini / P. Burel (TSH) - G. Isoard (Living Lab)

Présentation de la Journée : D. Bonet-Fernandez (IPAG-CRETLOG) Y. Lazzeri & M. Domeizel (CNRS-AMU)

Positionnement de l'économie Circulaire dans un ensemble de pratiques émergentes : J-C. Lardic (Mairie de Marseille)

Economie Circulaire : Enjeux pour les territoires , rôle du territoire : F-M. Lambert (Institut de l'Economie Circulaire)

Débat avec la salle

La recherche scientifique et l'économie circulaire : des dynamiques en construction

10h20

12h20

Conférence – Chercheurs et entreprises : Comment construire ensemble ? : J. Boulesteix, (LAM-AMU)

La promotion de l'économie circulaire : Quelles normes ? : D. Nazet-Allouche (DICE-CERIC-CNRS-AMU)

Anthropocène : De l'entropie à la néguentropie économique ? : S. Blaise (UNC) F. Colin (IRD)

Etude prospective sur l'économie de fonctionnalité, Horizon 2020 : D. Bonet-Fernandez (IPAG-CRETLOG)

Les évolutions de la Supply Chain à 10 ans face aux défis de l'économie circulaire. : J. Colin (CRETLOG-AMU)

De l'écologie industrielle à l'économie circulaire : Quelles pratiques managériales mettre en œuvre ? :

G. Julliard (UTEM-IPAG LAB)

Débat avec la salle

12h30

DEJEUNER SUR PLACE

14h10

14h10

Entreprises et territoires en action

16h40

Conférence : Biomimétisme, résilience & intelligence territoriale : E. Delannoy (Institut Inspire)

L'économie Biosourcée : Quelles avancées techniques et applications industrielles : L. Stavaux (Trimatec)

L'économie circulaire appliquée au Grand Port Maritime de Marseille : H. Moine (GPM)M)

L'industrie minérale et l'économie circulaire : Le cas de Durance Granulats : B. Weibel (Durance Granulats)

Agriculture de proximité et circuits courts : H. Balu (AGAM Marseille)

Dunkerque ou l'écologie industrielle rime avec développement durable local : D. Careme (Mairie de Grande-Synthe)

Débat avec la salle

16h40

PAUSE SUR PLACE

17h00

17h00

TABLE RONDE (Débat Animé par Hélène Duplessis (Hunky Dory)

19h00

Co-construire une économie circulaire pour des territoires durables , Introduction par:

H. Danneels (CBE Sud Luberon)

Est-on prêt pour passer de l'expérimentation à la généralisation ? Quelle inventivité des acteurs pour des territoires intégrés et durables :

J. Brotons & M Chappiero (Université d'Aix-Marseille) F-M. Lambert (Institut Economie Circulaire)

A. Receveau (Entreprise Colles & produits des laboratoires Agenais)

V. Sename (Communautés du Pays d'Aix) E. Viola (Caisse des Dépôts et consignations)

Débat avec la salle

Comité scientifique du Colloque :

COMITE SCIENTIFIQUE

Hélène BALU, Directrice d'Etudes, AGAM Marseille. Courriel : h.balu@agam.org
 Michel CHIAPPERO, Professeur associé, Aix-Marseille Université. Courriel : mchiappero@free.fr
 Dominique BONET-FERNANDEZ, Enseignant-chercheur, IPAG BUSINESS SCHOOL Paris & CRETLOG
 Courriel : dominique.bonet-fernandez@ipag.fr
 Jefferson BROTONS, Doctorant-Chercheur, DICE-CERIC-CNRS-AMU. Courriel : jeffersonbrotons@hotmail.com
 Christine CUENCA, Chercheur-consultant. Courriel : cuenca.christine@neuf.fr
 Emmanuel DELANNOY, Directeur Institut INSPIRE. Courriel : e.delannoy@inspire-institut.org
 Mariane DOMEIZEL, Maître de conférences, Aix-Marseille Université.
 Courriel : mariane.domeizel@univ-amu.fr
 Jean-Charles LARDIC, Directeur de la Prospective, Mairie de Marseille. Courriel : jclardic@mairie-marseille.fr
 Arinna LATZ, Consultante, CAP. Courriel : latz.arinna@orange.fr
 Yvette LAZZERI, Chercheur, Responsable du Pôle Développement durable, DICE-CERIC-CNRS-AMU, courriel : yvette.lazzeri@univ-amu.fr
 Béatrice MESINI, Chercheur, TELEMME, CNRS-AMU. Courriel : Mesini@msh.univ-aix.fr
 Emmanuelle MOUSTIER, Maître de conférences, IMPGT-AMU. Courriel : emmanuelle.moustier@univ-amu.fr
 Dominique NAZET-ALLOUCHE, Chercheur, DICE-CERIC-CNRS-AMU. Courriel : d.nazet.allouche@gmail.com
 Raphaelé PEREZ, Doctorant-Chercheur, IMPGT-AMU. Courriel : raphaelé.peres@univ-amu.fr
 Martine PERRON, Ingénieur d'études, DICE-CERIC-CNRS-AMU. Courriel : martine.perron@univ-amu.fr
 Elisabeth VIOLA, Directrice, Caisse Des Dépôts et Consignation (CDC) - Elisabeth.Viola@caissedesdepots.fr

Organisations partenaires (Au 02 Février 2015):



Pour tous renseignements :

Yvette.lazzeri@univ-amu.fr ou Vp-dvpt-durable@univ-amu.fr

Venir sur les Terres de Saint Hilaire



Les Terres de Saint Hilaire

- 1 550 hectares, dont 140 hectares de vignes et vergers
- Vignoble en agriculture raisonnée
- Large gamme de vins dans les trois couleurs
- Crus de référence : La Cuvée du Prieur
- 15 appartements de grand confort
- 12 chambres en auberge ou hôtes
- 320 m2 d'espaces réceptifs dans un manoir de 1900
- Un centre équestre
- www.terresdesainthilaire.com



www.terresdesainthilaire.com

Route de Rians - D3 - 83470 OLLIERES
à 45 min d'Aix-en-Provence ou Marseille
A8 Direction Nice → Sortie 34 St Maximin → Suivre Rians

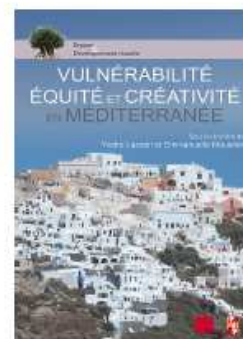
04 98 05 40 10

Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens

Pour une mise en commun des savoirs, des outils et des pratiques sur le développement durable

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs du CNRS et de l'Université d'Aix-Marseille ainsi que des praticiens se mobilisent

- ◆ Des **recherches interdisciplinaires** (Quartiers durables, Indicateurs de développement durable, Paysage, Développement durable et participation citoyenne, Créativité territoriale)
- ◆ Une Plate-forme « **Créativité et Territoires** »
- ◆ Des **séminaires** de recherche
- ◆ Des **colloques internationaux**
- ◆ Un carnet de recherche « **Les Notes du Pôle** » (<http://pddtm.hypotheses.org>)
- ◆ Une **collection d'ouvrages** « *Espace et Développement durable* » aux PUAM & PUP



Centre Var

OLLIERES

Un laboratoire de... 1 500 hectares à Saint-Hilaire

En intégrant des « living labs », le domaine offre à des scientifiques un vaste terrain d'expérimentation dans des secteurs d'avenir tels l'éolien, le solaire ou la mobilité durable

Quand une volonté, celle de la famille Burel de faire des Terres de Saint-Hilaire un site référence en matière de développement durable, se nourrit d'une riche rencontre avec l'expert Gilbert Isoard⁽¹⁾, cela donne un projet ambitieux et exemplaire. Officiellement portés sur les fonts baptismaux, les « living labs » des Terres de Saint-Hilaire « ont été rendus possibles par la mise à disposition par le domaine de vastes sites à des fins d'expérimentations et d'applications concrètes dans divers domaines, répondant à un grand besoin d'entreprises et de chercheurs universitaires. Ceux-ci travailleront ici de manière transversale », observe Gilbert Isoard.



Pierre Burel (au centre) et ses enfants Sophie Cossetini et Philippe Burel ont trinqué hier à la concrétisation d'un ambitieux projet scientifique proposé par Gilbert Isoard. Une délégation a pu se faire une idée tangible de la réalité du projet en visitant le parc photovoltaïque flamboyant neuf de 22 hectares. (Photos G.R.)



Living labs, qu'ès acò ?

Les Living labs sont des écosystèmes d'innovation ouverte et conduite par les utilisateurs, fondée sur le développement continu de partenariats entre gouvernements, entreprises et chercheurs. L'objectif est d'encourager la participation active des utilisateurs à l'innovation des services dans des domaines socio-économiques stratégiques comme l'économie et l'environnement, la santé et l'inclusion, les médias et la créativité, dans une optique de développement durable. À Saint-Hilaire, les Living labs se veulent des ateliers d'expérimentation et de prototypes techniquement en phase de production, voire de pré-industrialisation, en situation réelle.

Cinq pôles de haute technologie

Les « living labs » olliérois se décomposent en cinq pôles. « Le premier sera dédié à l'éolien expérimental, bien qu'un projet de type classique existe toujours dans le secteur », explique encore Gilbert Isoard.

Deux sites seront dédiés à l'énergie solaire, « l'un pour la production de chaleur, l'autre pour la production d'électricité. Par exemple, aujourd'hui, les rendements des cellules photovoltaïques sont de l'ordre de 17 %, des chercheurs ont trouvé un moyen d'approcher les 40 % et cherchent des sites où ex-

périmentier », note encore Gilbert Isoard.

« Innovations importantes » attendues

Le troisième pôle sera tourné vers la biomasse, « avec par exemple la problématique de la meilleure valorisation possible des déchets verts », précise Pierre Burel, qui suivra également de près le quatrième pôle dédié au lagunage, c'est-à-dire à l'autoépuration des eaux par méthodes naturelles dans des bassins tampons. Enfin, le cinquième et dernier pôle sera dédié à la

mobilité durable », donc principalement le déplacement de véhicules routiers toujours moins polluants, à l'image de véhicules électriques.

Et avec 40 kilomètres de pistes sur le domaine, le terrain d'expérimentation en la matière est pour le moins impressionnant... Suivi de près par une liste de partenaires⁽²⁾, les « living labs » des Terres de Saint-Hilaire devraient « avoir l'embarquement des candidats, issus par exemple des 70 pôles de compétitivité de France... » Les projets « débiteront dans quelques semaines,

mais se traduiront dans la réalité, à des rythmes différents, d'ici 4 à 5 ans. Mais avec le potentiel énorme que l'on sent, on devrait alors voir naître à Saint-Hilaire des innovations importantes à l'échelle nationale et même européenne ».

Avec enthousiasme et impatience, rendez-vous est pris!

PHILIPPE ZAMARI
pzamari@vsmatlin.com

1. Directeur du Collège des Hautes Etudes en Environnement et Développement Durable - Méditerranée, nommé en janvier 2011 par le gouvernement en tant qu'auditor du FHET (Institut des Hautes Etudes pour la

science et la technologie).

2. Notamment le DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) PACA, les pôles de compétitivité « Région », « BIMATC » et CapMégas, le département Développement Durable de l'université d'Aix-Marseille, et des collectivités communales comme d'Ollières et la communauté de communes Saint-Baume - nord-Aurélien.

